



UDC Delémont

Séance du Conseil de Ville du 30.03.2026

QUESTION ECRITE : Désenchantement du phénomène des « nouveaux frontaliers ». Il faudra prendre des mesures.

En septembre 2025, les citoyens du Chenit (Vallée de Joux) ont refusé une extension massive des zones dédiées à l'industrie horlogère en raison d'un ras-le-bol de nuisances liées aux flux de circulation, augmentation d'un trafic perturbant et sous pression, de plus grande dangerosité ainsi qu'une pression salariale, un nouveau management lié à une forte représentation dans les cadres intermédiaires issus du phénomène transfrontalier, un rapport à l'entreprise différent si l'on ne partage pas la vie et les préoccupations locales, tout en bénéficiant de 60 % du pouvoir d'achat. En 20 ans, plus de 200'000 nouveaux frontaliers sont venus se masser aux portes de la Suisse, venant des 4 coins de la France, recrutés par l'appât des hauts salaires et des recruteurs influenceurs qui vendent du rêve. L'ancienne génération consistait surtout en des autochtones régionaux qui maîtrisait les codes d'une région à cheval sur deux pays. Les nouveaux sont plus culturellement déracinés, moins attachés sentimentalement et surtout commencent à poser des problèmes dorénavant dans les régions frontalières en France et Italie : peine à s'installer sans contrat suisse approprié donc précarité, victimes de marchands de sommeil, vie dans une voiture, pénurie immobilière avec éloignement nécessaire de la zone frontière, augmentation de la durée des trajets, flux routiers infernaux, menace de la cohésion sociale, raccourcissement des temps d'emplois avec retour chez soi, avec bénéfice d'indemnité de chômage (dévoiement) puis reprise du processus plus tard et ailleurs. Bref, le problème est dorénavant perceptible de l'autre côté des frontières. Devons-nous compter sur le ras le bol de nos voisins ou commencer à être réalistes dans la croissance démesurée dans le recours à la main-d'œuvre frontalière. Des limites doivent être posées. Une Suisse de 10 millions d'habitants serait un enfer (dégradation de la qualité de vie) pour ses habitants. Comment le Conseil Communal voit-il notre avenir proche en fonction de cette situation problématique qui s'aggrave, dorénavant des deux côtés de la frontière.

Pour l'UDC Delémont

Dominique Baettig